

DOSSIER DE CANDIDATURE

Etudiant Sportif de Haut Niveau Universitaire

20.../20...

Nom:.....

Prénom:.....

Sport:.....

Cadre réservé

Décision de la Commission Universitaire

Statut ESHNU : A : O - B : O - Refusé O

CONTACT

Fabrice PAYET, Enseignant Permanent au SUAPS

Référent Haut Niveau

Mail : fabrice.payet@univ-reunion.fr

Tel : 0692 030148

RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS

ETAT CIVIL

NOM:	
PRENOM	
DATE ET LIEU DE NAISSANCE	
ADRESSE	
TELEPHONE FIXE	
PORTABLE	
EMAIL	
ADRESSE DES PARENTS	

RENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES

UFR/ECOLE/INSTITUT	
FILIERE - SPECIALITE	
ANNEE D'ETUDE	
DIRECTEUR DE FILIERE OU RESPONSABLE DE LA SCOLARITE	

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

CATEGORIE A :

SPORTIF DE HAUT NIVEAU SUR LISTE MINISTERE DES SPORTS

Discipline :

Classement sur la liste des athlètes de Haut Niveau du Ministère des Sports dans l'année en cours :

Élite Sénior Jeune Reconversion Espoir Partenaire d'entraînement

Inscrit à un Pôle d'entraînement :

Lieu :

Pôle France

Pôle Espoir

Centre Régional

Club d'appartenance : **Ligue :**

Nom de l'entraîneur Club :

Tel : Email :

Palmarès sportif des 2 dernières années

1/ Année N-1 :

Niveau

International :

Niveau

National :

Niveau

Régional :

2/ Année N-2 :

Niveau

International :

Niveau

National :

Niveau

Régional :

CATEGORIE B :

PRATIQUE INTENSIVE ET ENGAGEE POUR PARTICIPER A UN CHAMPIONNAT NATIONAL

1. Sportif classé dans les 10 premiers d'un championnat national sans être classé sportif de « haut niveau » et listé DJSCS.
2. Champion et vice-champion de La Réunion ayant participé aux phases finales des championnats de France fédéraux et /ou ayant réalisé les minima.
3. Sélectionné universitaire pour les Championnats de France Universitaires
4. Classé dans les cinq premiers aux Championnats de France Universitaires N-1.
5. Champion régional sélectionné pour les compétitions internationales et les stages de préparation à ces compétitions : CCOI, Jeux des îles, Coupe d'Afrique.
6. Arbitre National et/ou International

(Entourer le ou les numéros qui vous correspondent).

DISCIPLINE :

Club d'appartenance :

Ligue :

Nom de l'entraîneur Club :

Tel : Email :

Palmarès sportif des 2 dernières années

1/ Année N-1 :

Niveau International :

.....

Niveau National :

.....

Niveau Régional :

.....

2/ Année N-2 :

Niveau International :.....
.....

Niveau National :.....
.....

Niveau Régional :.....
.....

POUR LES 2 CATEGORIES: DETAIL DE VOTRE PRATIQUE SPORTIVE

Objectifs sportifs

Pour l'année à venir :

.....
.....

Pour les 3 années à venir :

.....
.....

Objectifs professionnels :

.....

Remarque : joindre les photocopies des attestations de classement Haut Niveau, d'appartenance à un pôle ou de résultats régionaux / nationaux validés par votre ligue.

PROGRAMME D'ENTRAINEMENTS HEBDOMADAIRES PREVISIONNEL

	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
6h-7h							
7h-8h							
8h-9h							
9h-10h							
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h							
18h-19h							
19h-20h							
20h-21h							
21h-22h							

Le planning d'entraînement doit être validé et attesté par l'entraîneur et le club, et au besoin par le CTS.

DROITS ET DEVOIRS DES ETUDIANTS

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU UNIVERSITAIRE

Il appartient à la commission du sport de haut niveau universitaire d'accepter ou de refuser le label «sportif de haut niveau universitaire» de l'Université de La Réunion.

En ce qui concerne les devoirs, l'étudiant s'engage à :

- S'inscrire au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), muni de sa carte d'étudiant.
- Remplir un dossier de demande de statut de haut niveau universitaire.
- Avoir un comportement irréprochable dans sa vie sportive et estudiantine sur et en dehors des terrains.
- Prendre en charge son projet d'études et/ou professionnel en liaison avec son projet sportif.
- Prévenir et justifier suffisamment à l'avance pour toute demande d'aménagement d'emploi du temps.

En ce qui concerne les droits, l'étudiant bénéficie de :

- La prise en compte des exigences de l'entraînement et des compétitions nationales pour tout aménagement dans son cursus de formation notamment en ce qui concerne son inscription dans les créneaux de Travaux Dirigés et Travaux Pratiques, et l'aménagement des modalités de Contrôle des Connaissances. Certaines catégories d'étudiants peuvent se retrouver exclues, de facto, de ces droits, pour cause d'examen national par exemple.
- La possibilité de souscrire à un contrat pédagogique lui permettant d'étaler son année universitaire sur deux ans.
- La possibilité de présenter une UEL «Haut Niveau Universitaire» pour tous les étudiants.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Le statut d'étudiant sportif de haut niveau universitaire est valable pour l'année universitaire en cours et peut être retiré par la commission dans les cas suivant :

- Dopage avéré ou tricherie en compétition.
- Manquement disciplinaire constaté aux règles de fonctionnement de l'établissement.

Je soussigné.....
certifie avoir pris connaissance du contenu du dossier.

Fait à, le

Signature.